

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 20 DECEMBRE 2016 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Dorine BARBEAU. Stéphane CORNUAUD. Laurent BONNIN. Mauricette BERNARD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Dominique BERNARD

Absents excusés : Margaret JOYCE (pouvoir donné à Laëtitia Courtioux)
Julien VIDARD (pouvoir donné à Philippe Gaillard)

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1) AVENANTS AU MARCHE :

Concernant les travaux de réhabilitation des bâtiments publics, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer les avenants pour les lots suivants :

- lot 4 (couverture zinc, zinguerie désamiantage) + 2181.66 € TTC
- lot 5 (étanchéité) -1743.50 € TTC
- lot 7 (cloisons sèches) -515.16 € TTC

2) REHABILITATION DES BATIMENTS SCOLAIRES :

Le Conseil Municipal décide de suspendre les études proposées par les architectes. Des devis seront demandés pour l'accessibilité et l'isolation du plafond d'une classe, afin de déposer un dossier pour une demande de subvention au titre de la DETR en janvier 2017.

3) VŒUX DU MAIRE :

Les vœux du Maire se dérouleront le samedi 14 janvier 2017 15h, à la cantine .

4) CONVENTION AVEC WPD ENERGIE 21 :

Le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à signer une convention avec la société WPD Energie 21 pour la plantation de haies nouvelles sur les parcelles ZA 388 et AB13.

5) ACHAT DE MATERIEL :

Le devis des ETS Blanchard de Civray est retenu pour l'achat d'un tracteur tondeuse KUBOTA d'un montant de 11980 € HT avec 3 masses pour 170 € HT. Cet achat sera financé avec le budget 2017.

Fait à Lorigné le 21 décembre 2016.

Le Maire

